L'EUROPE DOIT VEILLER A SES GRAINS

Philippe Pinta.jpg Crédit photo : H. Garnier

par Philippe PINTA, président de l'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) et d'ORAMA

Le présent texte est reproduit avec l'aimable autorisation du quotidien économique LES ECHOS, qui l'a publié en Point de vue à la page « Idées » de son numéro du 25 avril

Des niveaux de prix actuels des céréales et des oléagineux, la Commission européenne déduit que les marchés de ces productions sont devenus durablement porteurs. Dans le cadre de ce qui est appelé Bilan de Santé de la PAC, elle affirme en conséquence que les dispositifs permettant aux producteurs de mieux faire face aux aléas des marchés -régulation de l'offre, « aides directes »- ne seront plus autant nécessaires. Elle propose de réorienter les crédits correspondants vers d'autres secteurs agricoles -notre ministre de l'Agriculture le souhaite également- et vers des programmes d'aménagement rural.

Dans le même temps, confrontés eux aussi à une importante échéance de politique agricole -l'adoption de leur Farm Bill pour la période 2008/2012- les Etats-Unis s'apprêtent à prendre un parti opposé. Ils devraient reconduire quasiment à l'identique leur système de soutien en faveur de leurs producteurs de maïs, de blé et de soja. Ce soutien, il faut le rappeler, est d'autant plus ample que les marchés sont déprimés et que les « farmers » vendent au-dessous de leurs coûts de production.

L'attitude des Etats-Unis a probablement à voir avec l'expérience qu'ils ont connue il y a une dizaine d'années après la mise en place de leur Farm Bill 1997/2001. Ce Farm Bill avait en grande partie démantelé le système de soutien en grandes cultures, les analyses prospectives effectuées dans le prolongement de l'augmentation des prix de 1995 ayant convaincu les autorités américaines d'une évolution durablement favorable des marchés. Mais la réalité fut fort différente des prévisions et les Etats-Unis durent très rapidement faire machine arrière.

La Commission européenne et notre ministre de l'Agriculture sont en train de commettre le même type d'erreur. Nul ne peut en effet exclure qu'un affaissement des marchés succède plus ou moins rapidement aux tensions actuelles, même si la demande de grains paraît durablement orientée à la hausse.

D'abord, les niveaux de prix actuels encouragent les agriculteurs à développer leur production. Ensuite, les conditions climatiques et sanitaires peuvent tout autant conduire à une abondance qu'à une médiocrité des récoltes. Or, la demande de grains étant faiblement élastique, le marché ne s'autorégule pas. Un léger déficit ou excédent de disponibilités peut donc entraîner de fortes variations des prix. En année de bonnes récoltes, ces derniers peuvent ainsi s'écrouler et, si le phénomène se répète, le potentiel de production est touché. Cultiver les terres les moins productives devient en effet inintéressant.

Dans le cas inverse -disponibilités réduites- les prix sont susceptibles de s'envoler et, comme aujourd'hui, ce sont alors l'élevage, les industries alimentaires et les consommateurs qui éprouvent des difficultés.

C'est précisément un objectif majeur des politiques agricoles que d'assurer en toutes circonstances la plus grande régularité des ressources en grains au moyen d'instruments de maîtrise de l'offre (stockage/déstockage, jachère/remise en culture, outils de gestion du commerce extérieur) et de filets de sécurité pour les producteurs (achat pour stockage à prix minimum, dispositifs assurantiels, soutiens directs aux recettes).

Lorsque la Commission européenne propose de tailler dans les mécanismes de régulation des marchés et de soutien aux agriculteurs de la PAC, elle s'éloigne de cet objectif : elle oublie que, sans maintien d'un minimum d'incitation à produire dans les circonstances défavorables, il y a risque pour les approvisionnements.

D'un autre côté, dans un contexte de plus grande volatilité des cours qu'auparavant, on ne saura faire évidemment admettre au citoyen et au contribuable que le soutien aux producteurs de grains européens soit le même en période de prix élevés qu'en période de prix bas.

Dès lors, plutôt que d'amputer sans discernement ce soutien, mieux vaut, comme les américains, se montrer pragmatique, c'est-à-dire lui donner une souplesse qui assoie sa pertinence tout en préservant son efficacité.

Une telle souplesse est a priori peu compatible avec la doctrine budgétaire de l'Union européenne, qui fait de la prévisibilité de toute dépense un impératif et qui, en privilégiant le retour des crédits non dépensés aux Etats-membres, rend impossible leur report.

Entre cette doctrine étriquée et l'intérêt de disposer d'un secteur des grains qui puisse fournir durablement matières premières de base et énergie, avec tout ce qui s'y attache stratégiquement, économiquement et territorialement, il faut que l'Europe fasse un choix similaire à celui des Etats-Unis.

«La commission européenne ferait bien de s'inspirer de ce qui se passe aux Etats-Unis plutôt que de prendre le contrepied»